

## LA LETTRE DE L'ESPER N°22 – Novembre 2012



### EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

#### **L'économie sociale et solidaire, un acteur incontournable du monde de l'éducation.**

Après deux années d'existence, et dans la continuité de l'action mis en œuvre par le CCOMCEN depuis 1972, L'ESPER, a défini un certain nombre d'orientations stratégiques. Revenons sur l'une d'entre-elles : favoriser l'éducation à l'ESS et valoriser l'engagement des militants de l'ESS.

En mars dernier, lors de sa première journée nationale en partenariat avec le CEGES et le CNCRES, L'ESPER rédigeait un « Manifeste pour l'Éducation à l'Économie sociale et solidaire » dans un contexte où la campagne électorale était propice aux débats. Témoignages, constats, études convergent vers l'idée que l'ESS n'est que peu connue, peu étudiée, peu comprise. Le véritable enjeu est de faire que l'ESS soit connue et valorisée, notamment par les plus jeunes générations. Pour cela, L'ESPER mobilise les ministères de l'ESS et de l'éducation nationale en vue de la signature d'un accord-cadre pour développer l'éducation à l'ESS.

Cette année, au salon de l'éducation, les membres de L'ESPER seront rassemblés dans le village de L'ESPER pour donner visibilité et sens à l'action de chacune de nos structures membres. L'ESS à l'École sera mis en valeur avec les acteurs de l'ESS, notamment ceux qui agissent en direction des personnels de l'éducation ou des usagers. En cela, la présence du village de L'ESPER au salon de l'éducation est tout à fait pertinente.

Les jeunes doivent connaître l'ESS, la comprendre et maîtriser les enjeux d'une telle organisation économique. C'est bien évidemment à l'École que revient le rôle de la transmission de ces connaissances. Il faut dès lors adapter les contenus enseignés autour de cette thématique.

Pourtant, il ne faut pas en rester là. Les valeurs que véhiculent l'ESS sont propres également à changer l'École, à favoriser le vivre-ensemble, à mettre fin au système de concurrence. C'est aussi en cela que nous pouvons et devons apporter notre contribution. Les valeurs de l'ESS (solidarité, démocratie, proximité, engagement, force du collectif, responsabilité individuelle et collective...) doivent être véhiculées au sein de l'École, et exercées en complémentarité avec elle. Les valeurs de l'ESS peuvent contribuer à l'essor d'une École qui refuse l'ouverture faite à la marchandisation et aux intérêts privés, se donnant comme objectif la mise en œuvre de la solidarité et les conditions de la réussite de tous les élèves en dehors d'une logique de compétition permanente.

Les discussions relatives à l'écriture d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'École de la République ont lieu. Elles doivent prendre en compte la logique du renouvellement de la pratique pédagogique : développer des approches pédagogiques plus larges, les pédagogies coopératives avec les mouvements d'éducation nouvelle.

Il ne s'agit pas de parler de l'ESS à l'École pour faire plaisir aux acteurs de ce secteur, ou même parce que le pouvoir souhaite développer ce modèle d'organisation. Il ne s'agit pas de le faire parce que le modèle dominant est celui qui est le plus enseigné. Il s'agit de le faire parce que ce modèle existe, de la richesse, de l'emploi, et est une réalité économique forte.

# ACTUALITÉS DE L'ESPER



## Retrouvez L'ESPER au salon de l'éducation du 22 au 25 novembre 2012

Animations, échanges, débats, lieu de convivialité, les adhérents de L'ESPER se retrouveront au salon européen de l'éducation dans « le village de L'ESPER. » Doté d'un stand qui fera office de « place du village de L'ESPER » (stand CE10), partagé avec le collectif CAPE, l'ANATEEP et la JPA, L'ESPER y a prévu un certain nombre d'animations.

Bien évidemment, L'ESPER inscrit cet évènement dans le cadre du mois de l'ESS en partenariat avec le CNCRESS

### Au programme :

#### Jeudi 22 novembre :

- A midi : remise des Prix aux lauréats de la 5ème édition du Prix de l'Étudiant Entrepreneur en Economie Sociale 2012 organisé par la mutuelle des étudiants, en présence de Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation.  
Après quelques mots de Roland Berthilier, Président de L'ESPER, Vanessa Favaro, Présidente de la mutuelle des étudiants, du ministre Benoît Hamon, il sera remis leurs prix aux étudiants sélectionnés par le jury.  
La remise des prix sera suivie d'un cocktail.
- L'après-midi : rencontre du collectif CAPE avec le ministère de l'Éducation nationale de 14h à 17h.

#### Vendredi 23 novembre :

- A 12h30 : vous êtes invités à l'apéritif offert par L'ESPER
- A 14h30 : échange autour du thème : « Répondre aux demandes grandissantes de stages des jeunes : un défi pour les structures de l'ESS » en partenariat avec Coopaname et l'association Minga, sur la place du village de L'ESPER.

#### Samedi 24 novembre :

- débat à 14h30, salle Lyra : Pourquoi et comment valoriser l'engagement des acteurs de l'éducation ?



## L'ESPER au salon de l'Education, débats et échanges

**Samedi 24 novembre à 14h30**, Amphithéâtre 725 Lyra situé Pavillon 7 - Mezzanine 2, vous êtes attendus nombreux au débat organisé par L'ESPER : « *Pourquoi et comment valoriser l'engagement des acteurs de l'éducation ?* »

Les acteurs de l'éducation s'engagent depuis de nombreuses années au sein de l'Economie sociale.

Cet engagement bénévole, militant, syndical, mutualiste, associatif, coopératif a beaucoup évolué.

Mais il reste bien peu valorisé en France. Le débat organisé par L'ESPER propose de revenir sur ces formes d'engagement et sur les moyens de les valoriser (disponibilité, formation, valorisation des acquis, etc...) Soyons nombreux à venir échanger avec nous sur ce sujet qui concerne à la fois les pouvoirs publics et chacune de nos organisations.

Pour échanger avec nous :

- Sandrine Nicourd, Maître de conférences au laboratoire « Professions, institutions, temporalités (PRINTEMPS) », responsable du séminaire du laboratoire sur les « collectifs d'engagement »
- Gérard Aschieri, membre du CESE, ancien secrétaire général de la FSU
- Jean-Jacques Hazan, Président de la FCPE
- Jean-Michel Laxalt, Président de l'Institut Montparnasse, ancien Président de la MGEN
- Anouch Zaroukian, Représentante de la LMDE

**Vendredi 23 novembre à 14h30**, sur la place du village de L'ESPER, participons à l'échange : « *Répondre aux demandes grandissantes de stages des jeunes : un défi pour les structures de l'ESS.* »

Avec la multiplication des filières professionnalisantes, le nombre de jeunes en demande de stages s'est considérablement accru ces dernières années. Passage devenu obligé pour les jeunes, le stage contribue à l'acquisition d'un geste professionnel. Pour beaucoup de jeunes, l'accès au stage n'est pas toujours aisé et parfois même discriminant. Certains stagiaires ont du mal à s'insérer professionnellement et entrent parfois dans une spirale de précarité. Les structures de l'ESS, parallèlement souhaitent promouvoir leur modèle et contribuer à la formation des jeunes et développer l'éducation à l'ESS. Au-delà de la nécessaire acquisition du geste professionnel : comment les structures de l'ESS peuvent-elles amener une plus-value ? Comment accueillir un stagiaire dans de bonnes conditions et donner envie de s'engager soit professionnellement, soit comme acteur engagé de l'ESS ?

Venez en discuter sur la place du village de L'ESPER, à l'occasion d'un échange avec Minga et Coopaname, le vendredi 23 novembre au salon européen de l'éducation, à Paris, Porte de Versailles, Pavillon 7.



### ***Un colloque sur l'accompagnement des parcours de vie des personnes à besoins spécifiques. Construire ensemble les leviers favorisant l'inclusion***

La loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, et la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », marquent une évolution dans la prise en charge et la reconnaissance des handicaps. Elles affirment la primauté du choix de la personne, la personnalisation de son accompagnement et la continuité de son parcours de vie. Ces exigences nécessitent pour l'ensemble des professionnels du champ médico-social et sanitaire de comprendre et de s'approprier les évolutions conceptuelles, tout en maîtrisant et développant des pratiques innovantes, de qualité et adaptées aux besoins des personnes.

Au regard de ce contexte et de son engagement, l'a.l.e.f.p.a. organise le vendredi 16 novembre 2012 à l'Île de la Réunion, un colloque sur l'accompagnement des parcours de vie des personnes en situation de handicap. Il est ouvert aux professionnels et au grand public.

Cet événement vise à sensibiliser aux droits et à la primauté du choix des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à valoriser et diffuser les bonnes pratiques professionnelles. Il permet également d'identifier et de construire les leviers favorisant l'inclusion, et s'attache à éclairer et mettre en perspective les pratiques professionnelles. Il aborde diverses thématiques telles que la valorisation des rôles sociaux, l'influence du parcours éducatif et l'acceptation du handicap pour les familles.

Le colloque est suivi le samedi 17 novembre 2012 d'un festival « Arts et Handicap » à Saint-Benoît. Gratuit et tout public, il met à l'honneur de nombreuses réalisations artistiques et culturelles de jeunes et adultes accompagnés par l'a.l.e.f.p.a à la Réunion : exposition de tableaux, musique, contes, danse, théâtre, slam, etc. Parallèlement à ce festival se dérouleront deux ateliers, respectivement sur les droits et sur la vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne en situation de handicap.

#### **Informations pratiques :**

Lieu du colloque : Palais des Congrès, ville de Saint-Denis, Ile de La Réunion • Ouvert aux professionnels et aux familles  
Inscription obligatoire et gratuite, repas à 16 euros

Contact : [rtga@alefpa.re](mailto:rtga@alefpa.re)



### ***« Climat. Comprendre le réchauffement climatique pour agir »***

C'est le titre d'un ouvrage écrit par Bertrand Dassonville et préfacé par Jean Jouzel, climatologue, Directeur de Recherche au CEA et Prix Nobel de la Paix au titre du GIEC en 2007\*.

Bertrand Dassonville, tout acquis à la cause du développement durable, livre une approche raisonnée de la question climatique. Après avoir établi un état des lieux, l'auteur s'intéresse aux différents types d'émissions et aux conséquences du réchauffement climatique avant d'établir le lien entre le climat, la météo et notre vie quotidienne.

Ce livre s'adresse aux dirigeants, à la communauté éducative mais aussi à tous les publics qui souhaitent comprendre pour agir.

La CASDEN soutient la parution de ce livre qui sera présenté, en avant-première et en présence de l'auteur, lors de la conférence organisée pendant le Salon de l'Éducation,

le 23 novembre de 10h30 à 12h30, à Paris Expo, Porte de Versailles, Salle Véga, Pavillon 7, Niveau 3 (entrée libre dans la limite des places disponibles). Réservations uniquement par mail : [conferenceclimat@casden.banquepopulaire.fr](mailto:conferenceclimat@casden.banquepopulaire.fr)

Le livre publié aux Editions Eska bénéficiera également d'une diffusion via le réseau des Délégations Départementales CASDEN.

\* Prix reçu conjointement avec Al Gore

## **La Ligue de l'enseignement vous invite au concert de Dominique Dimey**

Dans le cadre de la quatorzième édition du Salon européen de l'Éducation qui se déroulera du jeudi 22 au dimanche 25 novembre 2012

La Ligue de l'enseignement donnera une place essentielle à l'éducation à l'environnement et au développement durable. C'est dans cette perspective qu'elle a souhaité offrir à ses partenaires un concert de Dominique Dimey intitulé Des voix pour la planète. Ce concert se déroulera le vendredi 23 novembre à l'espace Paris Plaine à 20 heures. Il accompagne une grande action nationale de sensibilisation et d'éducation des enfants à la protection de l'environnement

Réservation obligatoire par mail auprès de : [llucida@laligue.org](mailto:llucida@laligue.org)



MON PREMIER ASSUREUR

### **La MAE affiche fièrement sa belle longévité !**

C'est en 1932 qu'est née la première MUTUELLE ACCIDENTS ÉLÈVES à Agen, sous l'impulsion d'enseignants syndicalistes, à l'initiative, quelques années plus tôt, des Autonomes de Solidarité Laïques.

Depuis, 80 années se sont écoulées pour cette organisation de l'économie sociale au service de millions d'enfants.

80 ans durant lesquels la MAE est restée fidèle à son socle fondateur : permettre à chaque famille de faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

**80 ans, l'occasion aussi pour tous ceux qui font vivre la MAE de se réunir, de réaffirmer leur attachement aux valeurs défendues par cette mutuelle et de penser ensemble son avenir.**

**Valeurs également reconnues par Monsieur le Président de la République qui a adressé tous ses vœux pour le plein succès de cette manifestation en rappelant « l'importance qu'il accorde au Secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, à la fois promoteur d'un système de valeur plus humaniste et pleinement inséré dans l'économie réelle. »**

Ce sont donc plus de mille personnes qui ont participé, samedi 27 octobre, à la Cérémonie des 80 ans de la MAE qui s'est déroulée au CNIT de La Défense.

Une cérémonie marquée par deux temps forts : tout d'abord, l'intervention de Joël-Yves Le Bigot - sociologue de l'enfance - qui a livré ses constats sur l'évolution de la jeunesse au fil des 8 dernières décennies et sa vision du monde et de l'avenir de la jeunesse.

Ensuite, Philippe Lefait a animé une table ronde d'experts en Économie Sociale et Solidaire, table ronde composée de Thierry Jeantet - Praticien au sein du monde mutualiste européen-, Hervé Gouil - Fondateur du Cabinet de Développement Coopératif ANAKENA -, Jean-Marc Borello - Président du Groupe SOS - et Edgard Mathias - Président de la MAE.

Les 29 et 30 octobre derniers, élus et collaborateurs de la MAE se sont retrouvés à la Maison de la Chimie pour le Congrès consacré à la Communication Interne au sein d'une entreprise de l'Économie Sociale.

Durant ces deux jours, des experts reconnus - tels que Dominique Wolton, directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS - ont accepté de partager leurs expériences et de se prêter au jeu des questions/réponses.

**On retiendra de ces jours de partage, de fête et de réflexion les vœux formulés par Edgard Mathias, Président National de la MAE, à la « vaillante octogénaire » : « Alors, cette MAE si bien défendue, qui peut afficher fièrement sa belle longévité, sa résistance face à l'adversité, cette MAE qui se présente à son 80<sup>e</sup> anniversaire en parfaite santé, cette MAE peut raisonnablement nourrir l'espoir de traverser les décennies à venir, de continuer à tenir sa place aux côtés des parents, des enseignants de notre Ecole de la République. »**



## **La prise en compte du handicap dans les contrats auto de la MAIF**

La prise en compte du handicap au travers de ses contrats d'assurance est un signe fort de l'engagement de la MAIF sur ce sujet au coeur de notre métier.

Ainsi, la valeur des aménagements réalisés dans un véhicule pour l'adaptation au handicap, n'entraîne aucune majoration de cotisation du contrat VAM. Et si le véhicule assuré « Tous risques » subit des dommages suite à un événement garanti, les équipements sont indemnisés sur la base de leur valeur de remplacement à neuf.

Par ailleurs, en souscrivant la formule Plénitude ou l'option véhicule de remplacement, la MAIF donne la possibilité à l'assuré de poursuivre ses déplacements si son véhicule est immobilisé suite à un accident. Elle garantit le remboursement des frais de transport selon la solution choisie et la plus adaptée à ses besoins (taxi, VSL, transports en commun...).

Concernant les fauteuils roulants électriques qui circulent sur la voie publique (soumis à l'obligation d'assurance), ils bénéficient de tarifs avantageux.

Enfin, avec son crédit aménagement handicap, la MAIF propose une solution de financement afin d'équiper un véhicule à l'usage d'une personne à mobilité réduite.

<http://www.maif.fr/particuliers/auto-moto/assurance/contrat-vam.html>

## **Salon de l'Education : faites des Rencontres Extraordinaires !**

Acteur engagé en faveur de l'accès à l'éducation pour tous, et en particulier de la scolarisation des personnes en situation de handicap, la MAIF a choisi de se mobiliser sur cette thématique sur le **Salon de l'Education du 22 au 25 novembre** en proposant aux visiteurs de nombreuses animations. Elles permettront de faire prendre conscience aux plus jeunes des difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap, mais également de leurs capacités d'adaptation et de leurs talents. A l'image des « Rencontres extraordinaires », régulièrement mises en place par la mutuelle au sein des collèges et lycées, les visiteurs pourront, entre autres, faire du basket en fauteuil, des parcours à la canne et en fauteuil, s'initier à la Langue des Signes et au braille, et rencontrer des athlètes paralympiques (natation, aviron ...).

Plus d'informations sur :

<http://www.maif.fr/la-maif-s-engage/partenariat-mecenat/education/salon-europeen-education.html>

La veille de l'ouverture du salon, le **mercredi 21 novembre**, le Fonds MAIF pour l'Education conviera près de 1000 personnes à la Cité des Sciences et de l'Industrie à la remise des prix nationaux de son appel à projets 2012. Rappelons que cet événement vise à distinguer des initiatives locales menées par des associations et favorisant l'accès à l'éducation pour tous. Une conférence sur ce même sujet, animée par Philippe Bertrand, ouvrira la soirée avec la participation d'experts de renom : Christophe André, Eric Debarbieux et Christian Laval.

La participation à cet événement est soumise à une inscription préalable à l'adresse suivante :

[www.fondsmaifpourleducation.fr/actualites](http://www.fondsmaifpourleducation.fr/actualites)



## **Atteindre l'objectif du « zéro renoncement aux soins »**

Thierry Beaudet, Président de la MGEN a publié le 23 octobre dernier une tribune dans le Plus du Nouvelobs.com, dans laquelle il explique que l'accord sur les dépassements d'honoraires n'était ni un « tournant majeur » ni un « accord historique ».

Tout en rappelant que la mutualité a eu raison de signer cet accord, il relativise les effets concrets qu'il aura en pointant notamment le fait que les praticiens du secteur 2 adhérant au « contrat d'accès aux soins » s'engagent sur une limitation des dépassements dans la moyenne de ce qui est déjà pratiqué. Par ailleurs, il pointe les éléments positifs de l'accord : la

reconnaissance du travail de coordination des soins réalisé par les généralistes et la réorientation progressive de la prise en charge des dépassements d'honoraires sur les seuls professionnels entrés dans le contrat d'accès aux soins.

Thierry Beaudet conclut son propos en rappelant les objectifs politiques de la MGEN : pas de prise en charge des dépassements sans contreparties mais les remplacer par des tarifs remboursables. Il s'agit de l'extinction du secteur 2 et pour atteindre l'objectif du «zéro renoncement aux soins».

Tribune à lire sur : <http://www.mgen.fr/index.php?id=2574>

## Salon de l'Education

Sur un espace de 150 m<sup>2</sup>, via un dispositif vidéo interactif, la MGEN présente ses activités, valeurs et partenariats.

Originalité pour cette année, grâce à ce module, les visiteurs se retrouveront au milieu d'un dessin de Plantu.

Avec l'Association « Ensemble demain » les actions de promotion des liens intergénérationnels seront également évoquées.



### **LABEL ECOLE EN POÉSIE : une action partenariale OCCE/ Printemps des Poètes**

La fédération nationale de l'OCCE et le Printemps des Poètes ont le grand plaisir de vous faire part de la création partenariale du label **École en Poésie**.

A l'instar des labels *Ville en Poésie* et *Village en Poésie*, il s'agit d'inviter toutes les classes et écoles publiques, à l'échelle nationale, désireuses de s'inscrire dans une dynamique de développement de la Poésie, à mettre en valeur leurs initiatives et à les faire (re)connaître,

Une charte est à disposition des classes et écoles sur les sites Internet mentionnés ci-après

- sur le site de la **fédération nationale de l'OCCE**
- sur le site du **Printemps des poètes** (charte à télécharger)

Le label « Ecole en poésie » peut être sollicité tout au long de l'année, en adressant cette charte complétée et les 5 items choisis à l'OCCE et au Printemps des Poètes.

Quelques exemples d'items :

- Organiser de petits « Instants Poétiques » en classe (par exemple, deux minutes de lecture poétique chaque matin) pour favoriser l'imprégnation poétique.
- Organiser une correspondance avec un poète ou une rencontre en classe.
- Recevoir ou organiser une brigade d'intervention poétique.
- Créer un promenoir poétique dans la cour d'école comportant des stations poétiques (exemples : poèmes gravés sur des plaques, arbres à poèmes, totems, bancs poétiques avec casques audio faisant entendre des poèmes dits par des enfants...).

Un comité national *Ecole en Poésie* (composé de poètes, éditeurs, comédiens et membres de l'OCCE et du printemps des Poètes) valorisera au printemps, à la faveur de ce label, les initiatives en faveur de la présence et du rayonnement de la poésie au cœur des écoles.

**Renseignements complémentaires : [federation@occe.coop](mailto:federation@occe.coop)**

(coordination OCCE de l'action « Label Ecole en Poésie » : Katell Tison-Deimat, animatrice nationale Arts-Culture).

### **Débat organisé par l'AVISE et le CNCRES le 29 novembre**

Politiques et dispositifs européens : Quelles perspectives pour l'ESS ?

Afin de permettre l'appropriation par les acteurs de l'ESS de ces dispositifs européens et de renforcer les synergies régionales permettant de faciliter l'accès aux fonds européens, l'Avise organise, en partenariat avec le CNCRES, le 29 novembre 2012 à Paris, une journée d'information et d'échange intitulée « Politiques et dispositifs européens : quelles perspectives pour l'ESS ? ».

Nouvelle programmation des Fonds structurels européens 2014-2020, construction en France d'écosystèmes régionaux facilitant l'accès aux fonds européens, synergies entre politique européenne et régionale autour de l'innovation sociale, « Initiative pour l'entrepreneuriat social »... Comment se saisir de ces opportunités et perspectives favorables au développement de l'ESS ?

Destinée aux acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire mais également aux réseaux d'appui à la création d'entreprise, agences de développement économique local et collectivités territoriales, cette journée privilégiera une approche concrète des sujets à travers de nombreux témoignages et retours d'expérience et laissera une grande place aux échanges entre intervenants et participants.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du mois de l'ESS.

Plus d'infos : <http://evenement.avise.org/journeefse/>

### **Emplois d'avenir : une convention entre la CPCA et l'Etat**

Communiqué de la CPCA :

L'Etat et la CPCA s'engagent pour le déploiement des emplois d'avenir et, au-delà, pour un emploi associatif de qualité

La situation des jeunes sur le marché de l'emploi, et particulièrement des moins diplômés, est préoccupante. Elle justifie un effort de solidarité nationale et la mobilisation de tous. Le mouvement associatif s'organise pour apporter sa contribution. Il compte 1 800 000 salariés accueillis au sein de 180 000 structures, largement fédérées au sein de regroupements nationaux directement ou indirectement membres de la CPCA. Beaucoup se sont déjà investies dans de précédents dispositifs d'aide à l'emploi et ont une véritable expertise à mettre au service de l'insertion des jeunes.

C'est pourquoi, la présidente de la CPCA, Nadia Bellaoui, a signé, hier, le 30 octobre 2012, l'une des premières conventions passées avec le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, impliquant également, parmi les membres directs de la CPCA, le CNAJEP, le CNOSEF et l'UNIOPSS.

L'Etat et la CPCA prennent ainsi l'engagement réciproque de réunir les moyens nécessaires à l'insertion durable des jeunes titulaires des emplois d'avenir. Pour réussir, il faudra disposer des moyens techniques et financiers propres à assurer la formation et le tutorat des jeunes mais aussi consolider les modèles socio-économiques du secteur.

Retrouvez la convention sur : <http://cpca.asso.fr/actualite/emplois-davenir-le-communique-de-presse-de-la-cpca>

### **L'édition 2012 du « Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions » vient de paraître !**

Publiée par l'Observatoire National de l'Economie Sociale et Solidaire – CNCRES, la 3<sup>e</sup> édition du panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions apporte un éclairage synthétique sur les spécificités et les évolutions d'un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une autre économie basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques.

Contact : [observatoire@cncres.org](mailto:observatoire@cncres.org)